



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 1^{er} au 14 novembre 2019

La « quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

OPEP Demande pétrolière mondiale

L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétroles (OPEP) a revu à la baisse ses prévisions de la croissance de la demande pétrolière d'ici 2040, citant le ralentissement économique et les politiques de limitation des émissions dans les pays développés.

Selon le rapport annuel de l'Organisation, la demande mondiale de brut doit progresser de près de 12 millions de barils/jour à long terme, passant de 98,7 millions de barils/jour en 2018 à 110,6 millions de barils/jour en 2040.

« La plus grande part de cette révision est liée à une plus faible activité économique par rapport aux attentes de 2018 ». « A cela s'ajoute la perspective de gains d'efficacité énergétique plus importants que des changements de carburant dans plusieurs pays, en particulier ceux où un accent politique plus marqué sur les émissions (de gaz à effet de serre) est attendu ».

En revanche, les besoins des autres pays en développement devraient plus que compenser ce déclin. Leur progression démographique et économique, ainsi que l'émergence de la classe moyenne devrait contribuer à la soif de pétrole.

Du côté de l'offre d'hydrocarbures liquides (pétrole, gaz naturel liquéfié, ...), l'OPEP prévoit qu'elle augmentera de 11,8 millions de barils/jour d'ici 2040, à 110,8 millions de barils/jour, avec une hausse de ses propres capacités mais aussi une progression de la production des pétroles de schiste américains à moyen terme.

(APS)

OPEP Pétrole Prix

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, référence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), a débuté le mois à 62,00 usd avant de s'établir à 62,32 usd/baril le 07 novembre à 62,82 usd/baril le 12 novembre 2019.

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier 2020, s'est établi à 62,13 usd le 04 novembre (+ 0,7% par rapport à la veille), à 62,29 usd le 07 novembre (+ 0,9% par rapport à la veille) et à 62,06 usd le 12 novembre (- 0,2% par rapport à la veille).

Pour information : La 7^{ème} réunion et la 117^{ème} conférence ministérielle de l'OPEP se tiendront, respectivement, les 05 et 06 décembre prochain à Vienne (Autriche).

(APS)

PLF 2020

Le ministre des Finances a présenté le 06 novembre 2019, le Projet de Loi de Finances (PLF) 2020 devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN), en présence de plusieurs ministres.

(LIBERTE)

PLF 2020
Financement non
conventionnel

Prenant le contrepied des déclarations du Premier ministre qui a annoncé à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, la fin du financement non conventionnel, le ministre des Finances a affirmé : « il est possible de recourir au financement non conventionnel » même si la Loi de Finances 2020 l'exclut officiellement. Et a ajouté : « ce financement, qui a atteint le montant de 6 500 Mds DZD (\approx 54,12 Mds USD), constitue une dette à long terme pour le Trésor public, qui la remboursera sur 30 ans avec un taux d'intérêt ne dépassant pas 0,5% ». Il a assuré que le « fardeau de financement sur le Trésor public n'est pas aussi important », en estimant, dans la foulée, que la dette publique interne représente 40% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Sur un total de 6 556,2 Mds DZD (\approx 54,58 Mds USD) alloués à la fin de janvier 2019 dans le cadre de ce financement, un montant global de 5 945,5 Mds DZD (\approx 49,50 Mds USD) a été injecté dans l'économie jusqu'à la fin de septembre.

Selon le ministre, la démarche des autorités financières devrait s'opérer en plusieurs étapes. Au titre de l'année 2020, les derniers ajustements réalisés par le ministère des Finances estiment le déficit du budget à 1 533 Mds DZD (\approx 12,76 Mds USD) (- 7% du PIB) et le déficit du Trésor à 2 435 Mds DZD (\approx 20,27 Mds USD) (- 11,4% du PIB).

La différence, de près de 900 MDZD (\approx 7,49 MUSD), entre ces deux déficits s'explique par la couverture, par le Trésor, du déficit de la Caisse Nationale des Retraites (CNR)

Pour 2020, le complément des « interventions du Trésor », qui ne figure pas dans le calcul du déficit du budget au sens strict, sera constitué, outre le financement de la CNR, par le solde des comptes d'affectation spéciaux ainsi que par la compensation, versée aux banques commerciales, des bonifications des taux d'intérêt.

Au total, le déficit du Trésor sera en 2020 d'un niveau comparable à celui de 2019. A cette différence près que le déficit de la CNR sera pris en charge directement par le Trésor en 2020 alors que son financement avait été « confié » au Fonds National d'Investissement (FNI) (et au financement non conventionnel) en 2019.

Le ministre a encore assuré que le financement du déficit du Trésor, qui reste d'un niveau considérable, sera réalisé par le recours à « des ressources internes ». Il n'a cependant toujours pas précisé la nature exacte de ces ressources, qui doivent se substituer au financement non conventionnel. Le dispositif est en cours d'étude, et pourrait prendre la forme d'un achat de bons du Trésor par les banques commerciales, moyennant éventuellement une baisse du taux des réserves obligatoires actuellement fixé à 12%. Ce nouveau dispositif pourrait être complété par la reprise d'une partie des ressources affectées initialement au FNI et toujours abritées dans le compte de ce dernier auprès de la Banque d'Algérie.. Enfin, cette technique de financement du déficit pourrait ne pas être insuffisante pour financer la totalité du déficit attendu en 2020 et ne pourra pas être reconduite en 2021.

Pour rappel : Le financement non conventionnel a servi au traitement de la dette de la CNR à hauteur de 500 Mds DZD (\approx 4,16 Mds USD) pour le moment.

(TSA)

PLF 2020
Taxes Efficacité
énergétique
Contestation

Des représentants de plusieurs entreprises nationales, spécialisées dans la fabrication d'appareils électroménagers et de la téléphonie mobile, ont appelé à la révision du taux de la Taxe d'Efficacité Énergétique (TEE) proposée dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2020 et la suppression de la proposition de son paiement avec effet rétroactif depuis janvier 2018.

Ils ont ainsi fait savoir qu'ils avaient « envoyé une correspondance au ministère des Finances à l'effet de revoir les propositions relatives à leur activité, lesquelles auront de graves conséquences sur leurs équilibres financiers et mèneraient à une stagnation, voire un licenciement des travailleurs ».

En vertu de l'article 70 du PLF 2020, il est institué une TEE applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits

pétroliers, dont la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique prévues par la réglementation en vigueur. Le taux de la taxe, exigée au dédouanement, oscille entre 5 et 30% du prix du produit à sa sortie d'usine pour les produits fabriqués localement, et entre 5 et 40% pour les produits importés (par classe énergétique).

Les opérateurs ont mis en garde contre les répercussions de cette taxe sur les prix des appareils électroménagers, notamment au vu de la baisse du pouvoir d'achat des citoyens, ce qui entrainera « une stagnation de la vente qui causera une baisse de la production et le licenciement des travailleurs des usines ».

Concernant le paiement de cette taxe avec effet rétroactifs à compter de janvier 2018, les représentants des opérateurs concernés ont appelé à l'annulation de cette proposition, précisant que le cout de cette taxe varie entre 3 et 4 Mds DZD ($\approx 24,97$ et $33,30$ MUSD) pour chaque fabricant, qui engendrera la fermeture de certaines usines.

S'agissant du taux de la taxe proposé (30%) applicable aux kits importés pour le montage de téléphones mobiles, étant la même que celle appliquée sur les appareils importés, il constitue « une incitation directe à l'importation ».

(APS)

PLF 2020
Véhicules
Taxes
Assurances
Importations

L'article 80 du Projet de Loi de Finance (PLF) 2020 propose l'institution d'une taxe annuelle sur les véhicules et les engins à moteur, dont le recouvrement se fera lors de la souscription des polices d'assurance des véhicules et des engins à moteur. Le montant de taxe est fixé à 1 500 DZD ($\approx 12,48$ USD) pour les véhicules touristiques et 3 000 DZD ($\approx 24,97$ USD) pour les autres véhicules et engins à moteur. Ceci permettra le recouvrement de 12,33 Mds DZD/an ($\approx 102,66$ MUSD/an), dont 70% seront affectés au budget de l'Etat et 30% en faveur de la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités locales.

Des représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, ont appelé à dispenser leurs compagnies du recouvrement de la taxe sur les véhicules proposée, eu égard à son impact négatif sur les polices d'assurance et par conséquent sur les équilibres financiers de ces entreprises. Ils précisent : « cette mesure conduira les assureurs à réduire le recours aux prestations d'assurance facultatives et à se contenter uniquement de celles obligatoires en s'acquittant de cette taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaire des compagnies d'assurance et causera la stagnation de leurs activités ».

Pour sa part, le président d'Alliances Assurances a fait savoir que « cette taxe causera une perte de plus de 12 Mds DZD ($\approx 99,91$ MUSD) du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance », ajoutant que « les assurés s'acquittent souvent des taxes obligatoires et renonceront les autres services qui procurent aux compagnies un équilibre financier ».

Par ailleurs, la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) a introduit un amendement afin de porter l'autorisation d'importation des véhicules usagés de moins de 3 ans à moins de 5 ans.

(APS – ALGERIE1)

PLF 2020
Téléphonie mobile

En vertu du Projet de Loi de Finances (PLF) 2020, le secteur de la téléphonie mobile sera dorénavant soumis au droit ordinaire et ne bénéficiera plus du dispositif d'importation des collections CKD-SKD. Ainsi, l'opérateur souhaitant produire des smartphones en Algérie « paiera les taxes d'importation des composants sans bénéficier d'avantages comme c'est le cas des montages industriels de certains secteurs ».

Le Collectif des Fabricants de l'Electronique, de l'Electroménager et des Mobiles a adressé une lettre audit ministère pour réagir à cette mesure et indique que cette dernière « est fondée sur des données totalement erronées ». Il estime cette décision porteuse de « répercussions néfastes aussi bien sur les producteurs que sur l'économie nationale ».

Ainsi, le Collectif propose, pour préserver la filière qui regroupe « quelque 6 000 emplois directs et plus de 20 000 indirects », « une révision de la hausse des droits de douanes du régime SKD concernant la téléphonie mobile », tout en maintenant le « Droit

Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) pour l'importation des produits finis ». Il propose par ailleurs la mise en place « d'un comité regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et des Mines et du collectif pour travailler sur un plan de conversion du régime SKD vers le régime CKD ».

Selon le collectif, le cout d'importation des composants utilisés dans le montage de la téléphonie mobile est passé de 400 MUSD en 2014 à plus de 650 MUSD en 2016, et ce, en raison de l'avènement de la 3G et de la 4G en Algérie. Durant ces années, « l'importation des téléphones mobiles était majoritairement en produits finis et soumise au droit de douane réduit à 5% ». En 2018, cette même facture a atteint 511 MUSD suite à la conversion des importations des produits finis vers l'industrie du montage local.

(HORIZONS)

Economie Contraintes

Selon l'Union Nationale des Entrepreneurs publics (UNEP), de nombreux indicateurs montrent que l'économie nationale est actuellement confrontée à des contraintes drastiques à caractère structurel résultant des effets cumulés de nombreux facteurs endogènes et exogènes, notamment la baisse importante des ressources provenant du secteur des hydrocarbures.

« Au cours des derniers mois, plusieurs secteurs de l'économie nationale ont connu de graves difficultés dues notamment à la baisse importante des plans de charge, à la baisse constante de la demande sur les biens et services, ainsi qu'à la persistance des créances non recouvrées et la difficulté d'approvisionnement en matières premières, pièces détachées ou intrants ».

Cela a généré des « situations extrêmement difficiles à gérer qui hypothèquent souvent la vie même de nombreuses entreprises ». « Cette situation de stagnation économique, si elle venait à se poursuivre, risque d'avoir pour conséquences, une déliquescence du tissu industriel national et une aggravation du chômage, qui touche de nombreux citoyens et en particuliers les jeunes ».

Pour l'UNEP, la crise économique que vit le pays, avec ses répercussions sociales, « s'est notamment traduite au niveau des opérateurs économiques, par de multiples et graves difficultés, ainsi que de nombreux dysfonctionnements qui altèrent les rendements de la sphère d'activité économique ».

(HORIZONS)

Financements extérieurs

Selon le ministre des Finances, le recours aux financements extérieurs en faveur des projets économiques structurés et rentables, ne peut être effectué sans le consentement du gouvernement et sera limité au financement des projets stratégiques et non à la subvention de la consommation.

Il a précisé que le taux d'endettement extérieur du pays ne dépasse pas 0,78% du Produit Intérieur Brut (PIB), alors que le taux de la dette publique interne s'élève à 40% du PIB.

(APS)

Subventions Réforme

Selon le ministre des Finances, la réforme de l'aide sociale, en passant de l'aide généralisée à l'aide ciblée, contribuera largement à réduire le déficit budgétaire. Cette réforme est impérative au regard du fardeau qu'elle constitue sur le budget de l'Etat.

Rappelant que l'Etat a recouru à l'aide technique de la Banque Mondiale (BM) pour définir les meilleurs mécanismes à adopter dans cette réforme « à court terme », le ministre a souligné que la réforme des transferts « est une opération longue, compliquée et sensible sur les plans économique et sociale, nécessitant une méthode globale de réforme et un examen rigoureux pour définir ses répercussions sur les citoyens ».

L'Etat affecte près de 1 800 Mds DZD/an (\approx 14,98 Mds USD/an) de transferts sociaux directs et le même montant de transferts implicites. « Le déficit du budget de l'Etat avoisine les 1 500 Mds DZD/an (\approx 12,48 Mds USD/an) et si nous réduisons le montant de l'aide directe et indirect de moitié, nous pouvons facilement combler ce déficit ».

(APS – TSA)

**Inflation
Taux de change**

Selon le ministre des Finances, le taux d'inflation a connu une nette baisse, passant de 4,45% en septembre 2018 à 2,01% en septembre 2019. Cette baisse est due aux multiples mesures prises, notamment l'intensification de réalisation des marchés de gros et de détail, le parachèvement de l'endiguement du commerce illégal et la lutte contre les pratiques frauduleuses, outre les mesures de la politique monétaire de la Banque d'Algérie pour absorber l'excès de liquidité et stabiliser le taux de change.

Concernant la dévaluation de la monnaie nationale face à l'euro et au dollar, le ministre a mis en avant que le dinar algérien « n'est pas en dégringolade mais au contraire sa valeur est bonne par rapport aux fondamentaux de l'économie nationale ».

(APS)

**CNR
Déficit**

Selon le ministre des Finances, la Caisse Nationale des Retraites (CNR) souffre d'un déficit pouvant atteindre 800 Mds DZD (\approx 6,66 Mds USD) en 2021 et qu'il se creusera, avec une moyenne annuelle de « 2,5% » voire « 3% » tout au long de la prochaine décennie. Il estime qu'il ne serait pas possible de couvrir ce montant entièrement et en permanence à partir du budget de l'Etat.

Le ministre a rappelé que la CNR enregistre, depuis 2014, « un déséquilibre structurel aigu, s'élevant à 600 Mds DZD (\approx 4,99 Mds USD) en 2018 ». En 2018, il a été affecté à la Caisse plus de 500 Mds DZD (\approx 4,16 Mds USD). A cela s'est ajoutée une contribution de solidarité au taux de 1% applicable aux opérations d'importation de marchandises, ce qui aura permis à la Caisse de bénéficier d'un apport complémentaire de plus de 20 Mds DZD (\approx 166,52 MUSD).

(LIBERTE)

**Banque d'Algérie
Informel
Bancarisation**

Selon la Banque d'Algérie, après avoir reculé en 2017, passant à 4 780 Mds DZD (\approx 39,80 Mds USD), la masse monétaire circulant hors circuit bancaire est de nouveau repartie à la hausse pour atteindre aujourd'hui 5 000 Mds DZD (\approx 41,63 Mds USD).

Cette somme, qui représente 30% de la masse monétaire du pays et plus de 50% des encours de crédits accordés à l'ensemble de l'économie nationale, illustre notamment la faiblesse de l'épargne des ménages pour différents motifs non identifiés. Selon le Gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, il y'a lieu de se demander « est-ce que les banques n'ont pas offert des produits attractifs, ou y a-t-il d'autres raisons ? ».

Afin de faire aboutir l'opération de bancarisation des fonds circulant hors circuit bancaire, plusieurs mesures ont été prises ces dernières années, mais sans impact significatif. Parmi celles-ci : **1)** l'exemption, en juin 2018, de justifier l'origine de l'argent servant à l'alimentation des comptes bancaires en monnaie nationale et en devises (500 MUSD en sept mois) ; **2)** le lancement, en avril 2016, de l'emprunt obligataire ; et **3)** l'instauration, à partir d'août 2015 et pour deux ans, à travers la Loi de Finances Complémentaire 2015, du dispositif de Mise en Conformité Fiscale Volontaire (MCFV) qui consiste, pour les particuliers, à transférer leurs capitaux vers les circuits bancaires, moyennant le paiement d'une taxe forfaitaire de 7% (le bilan de cette mesure n'a pas été clairement établi).

Aujourd'hui, on annonce de nouvelles mesures telles que la commercialisation, dans trois mois, des produits de la finance participative, et ce, conformément au règlement de la Banque d'Algérie de janvier 2018 qui permet aux banques de pratiquer la finance islamique en fusionnant l'activité conventionnelle et l'activité participative.

Enfin, un ancien président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) a affirmé : « Comment demander aux ménages de bancariser leur argent alors qu'ils ont totalement perdu confiance en l'administration. Cette situation ne date pas d'aujourd'hui, mais elle s'est accentuée avec toutes les affaires de corruption qui ont éclaté. Il faut savoir aussi que les salariés encaissent entièrement leurs salaires qu'ils gardent chez eux pour faire face à leurs dépenses et que leur pouvoir d'achat sans cesse en baisse ne leur permet pas d'épargner dans les banques ».

(EL WATAN)

<p>Banque d'Algérie Comptes en devises</p>	<p>Selon une déclaration du ministre des Finances, la dernière note de la Banque d'Algérie, relative à l'obligation de déclarer l'origine ses dépôts bancaires en devises, « concerne exclusivement les étrangers ».</p> <p>Pour rappel : Le 27 octobre 2019, la Banque d'Algérie a exigé, à l'ensemble des banques de la Place, que « toute alimentation d'un compte devises pour un montant égal ou supérieur à l'équivalent de 1 000 euros doit être appuyée, préalablement, par une déclaration douanière d'importation de ce montant ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Nouveau projet de loi sur les hydrocarbures</p>	<p>Selon le ministre de l'Energie, l'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières est devenu un impératif urgent pour l'Algérie, d'où la nécessité d'un cadre juridique adéquat. La suggestion du nouveau projet de loi sur les hydrocarbures vise à retrouver la place de choix qu'occupait l'Algérie sur le marché mondial de l'énergie dans les années 1990, grâce aux avantages qu'offrait la loi sur les hydrocarbures de 1986.</p> <p>Il a souligné que le désintérêt des compagnies étrangères pour l'investissement dans les activités d'exploration pétrolière en Algérie a entraîné une augmentation des investissements annuels moyens à la charge de Sonatrach, passant de 370 MUSD en 2000-2009 à 1,67 Md USD en 2010-2016.</p> <p>Selon un professeur et analyste en économiste, cette loi est « arrivée au bon moment, elle est utile et opportune parce qu'elle répond à des questions fondamentales, particulièrement la dépendance de l'économie algériennes aux ressources fossiles. Cependant, elle est incomplète en matière de politique énergétique ». La question fondamentale aujourd'hui est celle de la consommation domestique de l'énergie qui est en constante augmentation depuis des années.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Céréales Importations Production</p>	<p>Selon la Direction générales des Douanes, les importations de céréales de l'Algérie se sont établies à 1,84 Md USD à la fin aout 2019, contre 2,15 Mds USD à la même période 2018, soit en baisse de 14,42%. Elles ont représenté près de 34% de la facture globale des importations.</p> <p>Par ailleurs, selon, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a déclaré que les niveaux de production avaient atteint 56,3 millions de quintaux, avec une augmentation remarquable de 28 millions de quintaux, soit 152% par rapport aux niveaux de collecte enregistrés au cours de la dernière décennie.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Importations CKD-SKD Paiement différé</p>	<p>Selon la ministre de l'Industrie et des Mines, un comité intersectoriel a été installé pour évaluer l'impact sur la trésorerie de la substitution du paiement cash par un paiement différé pour l'importation des kits SKD-CKD. Ce comité regroupera les ministères de l'Industrie et des Mines d'une part, et des Finances, d'autre part. Elle a ainsi rappelé que l'application d'un paiement différé à neuf mois, à l'importation des kits SKD-CKD, notamment pour le secteur de l'électronique et l'électroménager, visait « la préservation des réserves de changes » du pays.</p> <p>Le président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) a appelé les entreprises des secteurs concernés à se rapprocher des banques pour trouver « les meilleures solutions » aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>TIC Fibre optique</p>	<p>Selon le directeur opérationnel local d'Algérie Télécom, le mégaprojet de fibre optique reliant Alger aux frontières du sud avec le Niger a été achevé avec la livraison du dernier tronçon Tamanrasset-In Guezzam d'une distance de 440 km.</p> <p>Pour information : La dorsale transsaharienne en fibre optique Alger-Abudja est longue de 4 350 km, dont 2 650 km traversant l'Algérie du nord au sud.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>

Partenariat algéro-italien Sonatrach Edison	<p>La compagnie pétrolière nationale Sonatrach et le groupe énergétique italien Edison ont signé un accord portant sur le renouvellement d'un contrat de vente/achat de gaz naturel algérien pour une durée de huit ans. Cet accord permettra à Sonatrach de consolider sa position sur le marché italien dont elle est l'un des principaux fournisseurs.</p> <p>« A travers cet accord, outre ceux conclus avec ENI et Enel, Sonatrach va sécuriser un niveau de placement de 13 milliards de m³/an de gaz naturel livré sur le marché italien » avec possibilité d'aller jusqu'en.</p> <p style="text-align: right;"><i>(L'EXPRESSION)</i></p>
Entreprise Française PSA	<p>L'usine de production automobile du groupe Peugeot Citroën (PSA) en Algérie sera inaugurée du 1^{er} semestre 2020 à Oran et devrait être opérationnelle au mois de mai prochain. Dans une 1^{ère} étape, la capacité nominale de production de 50 000 unités, avant d'augmenter la cadence d'assemblage pour atteindre les 75 000 unités.</p> <p>L'usine d'Oran pourra introduire les marques Citroën, Opel et DS dans la gamme des véhicules qui y seront assemblée.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID - MAGHREB EMERGENT)</i></p>
Entreprise algérienne Sonatrach Nouvelle raffinerie	<p>Le projet de la raffinerie de pétrole brut à conversion profonde a été finalement attribué au consortium composé de Technicas Reunidas (Espagne) et Samsung (Corée du Sud), qui ont fait une offre de 440,07 Mds DZD (≈ 3,66 Mds USD). Cette nouvelle raffinerie, d'une capacité de 5 millions de tonnes par an, sera implantée dans le bassin de Haoud El Hamra, dans la région de Hassi Messaoud.</p> <p>Ce projet intervient après l'appel d'offres lancé par Sonatrach le 13 novembre 2017.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LE JEUNE INDEPENDANT)</i></p>
Entreprise algérienne CPA	<p>Le Directeur général du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), M. Mohamed Dahmani, a été nommé président du Conseil d'Administration de cette banque.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LE SOIR D'ALGERIE)</i></p>

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 14.11.2019

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gouv.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger
 Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigée par : Darine Chenine
 Revue par : Denis Le Fers